

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 27 juin 2008  
(convocation du 16 juin 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Béatrice, M. DELAUX Stéphane, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean Paul, M. GUICHOUX Jacques, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier  
Mme. BOST Christine à Mlle. COUTANCEAU Emilie  
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques  
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel  
Mme. COLLET Brigitte à M. DUPOUY Alain

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean Paul  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT Jean-Jacques  
M. MILLET Thierry à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia  
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**AMBARES ET LAGRAVE - Secteur Beauséjour - Aménagement à vocation économique - Cession d'une parcelle communautaire - cadastrée BB 106 à la société SOGEFI - Autorisations - Décision**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 2007/266 du Conseil de communauté du 27 avril 2007 vous avez autorisé la cession au profit de la société SOGEFI d'un terrain communautaire d'environ 10,8 ha situé dans le secteur Beauséjour à AMBARES te LAGRAVE, dans le cadre d'une opération d'aménagement à vocation économique conduite par ladite société en accord avec la Municipalité.

Il s'agit en effet, au terme de la procédure d'appel à projets diligentée par l'Etablissement communautaire, de permettre à cet aménageur-promoteur de mener à bien sur ce territoire, situé à proximité immédiate de la zone industrielle de SAINT LOUBES, en vitrine sur l'A10 et bénéficiant d'un accès direct par son échangeur n° 32, d'une opération d'aménagement dans le cadre d'un lotissement d'activités économiques à même d'assurer une insertion optimale du programme dans le tissu existant tout en développant un projet en capacité d'accueillir les implantations économiques en cours de création ou d'extension.

Il est à souligner que cette volonté de renforcement du tissu économique sur ce site de Beauséjour s'inscrit bien dans les orientations d'aménagement du PLU le concernant.

C'est donc dans cette optique que la société SOGEFI, soucieuse de compléter son foncier s'est portée acquéreur de la parcelle communautaire non bâtie BB 106 d'une contenance d'environ 12 597 m<sup>2</sup>.

Au terme des négociations conduites par notre Administration avec cette société l'emprise en question pourrait lui être cédée moyennant le prix de 10 euros le m<sup>2</sup>, soit pour la surface considérée un prix net vendeur de 125 970 euros, ce prix n'étant pas inférieur à l'avis de France Domaine du 24 juillet 2007.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

## **A – AUTORISER MONSIEUR LE PRESIDENT**

- à traiter avec la société SOGEFI, dont le siège sociale est situé Espace Mérignac Phare, 27 rue A. Volta à MERIGNAC, ou toute autre personne physique ou morale qu'elle pourrait se substituer dans le cadre de son projet économique, en vue de la cession à son profit de l'emprise de terrain nu en l'état d'environ 12 597 m<sup>2</sup>, actuellement cadastrée BB 106 située au lieudit Beauséjour à AMBARES et LAGRAVE moyennant le prix net vendeur de 10 euros le m<sup>2</sup>, qui n'est pas inférieur à l'avis de France Domaine susvisé
- à signer l'acte et tous autres documents afférents à cette cession.

## **B – DECIDER**

Que le montant de la recette provenant de cette cession sera inscrit au Budget de l'exercice en cours (Chapitre 77, Compte 775, Fonction 8240, CRB A430)

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 avril 2008,

Pour expédition conforme,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
7 MAI 2008**

**PUBLIÉ LE : 7 MAI 2008**

M. VINCENT FELTESSE